

Subventions aux universités—

669. Provision en vue de substituer le taux de \$1.50 à celui de \$1 mentionné dans le crédit 541 de la Loi des subsides n° 1, 1957; autorisation de faire conclure un nouvel accord prenant effet le 1^{er} avril 1958 entre la Conférence nationale des universités canadiennes et le ministre des Finances, les deniers prévus par le crédit 127 du budget principal des dépenses de la présente année financière devant être affectés à l'objet du présent crédit; somme supplémentaire requise, \$8,500,000.

AUDITEUR GÉNÉRAL

52. Traitements et dépenses du bureau, \$848,790.

ASSURANCES

156. Administration, \$632,198.

MINISTÈRE DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'IMMIGRATION

Division des affaires indiennes—
Bien-être et émancipation économique des Indiens—

666. Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire, \$1,000,000.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Services provisoires—

663. Paiements aux producteurs de grain des Prairies à raison de \$1 l'acre, jusqu'à un maxi-

mum de 200 acres par ferme, en conformité de règlements du gouverneur en conseil, \$40,000,000.

664. Subventions aux gouvernements des provinces du Manitoba et de la Saskatchewan, en conformité des conditions prescrites par le gouverneur en conseil, représentant la moitié des sommes versées par lesdites provinces pour le transport d'outillage de fenaison, de fourrage et de bestiaux vers lesdites provinces ou dans leurs limites, à compter du 1^{er} juillet 1958, \$500,000.

MINISTÈRE DU NORD CANADIEN ET DES RESSOURCES NATIONALES

670. Sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, contribution aux provinces, conformément aux accords conclus ou à conclure entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces, pour des sommes équivalentes à la moitié des montants dépensés par ces gouvernements pour l'aménagement de terrains de camping et de pique-nique—Crédit supplémentaire, \$1,500,000.

Division des ressources hydrauliques—

671. Aménagement d'une passe à poisson sur le Yukon, à l'emplacement de la centrale hydro-électrique que construit la Commission d'énergie du Nord canadien pour desservir la région de Whitehorse, \$1,000,000.

FIN DE LA SESSION